

La Charte du Mouvement Chrétiens des Cadres et Dirigeants

Inséré dans la société par les diverses activités de ses membres, le MCC y est aussi présent comme groupe social organisé. A ce titre et en tant que Mouvement d'Eglise,

il a pour vocation :

de contribuer aux débats concernant les évolutions de nos sociétés, en étant particulièrement attentif aux processus d'exclusion et aux situations de pauvreté. Le MCC coopère à la mission de l'Eglise tout entière. Il a pour but d'apporter aux hommes et aux femmes qu'il réunit le soutien humain et spirituel dont ils ont besoin pour progresser ensemble dans la foi, pour devenir personnellement et collectivement témoins du Christ et messagers de sa bonne nouvelle, là où ils vivent.

Le Mouvement a pour mission d'aider ses membres à agir davantage selon l'Esprit du Christ dans tous les lieux où s'exercent leurs responsabilités, partout où s'élaborent et se déterminent leurs décisions. Il apporte une attention privilégiée aux situations et aux responsabilités liées à la vie professionnelle, en particulier celles des cadres et dirigeants du monde économique et social, ainsi qu'aux environnements français, européens et mondiaux dans lesquels cette vie s'inscrit.

- En vue de bâtir un monde plus humain, il invite ses membres à témoigner de leur Espérance, en cherchant à vivre et travailler autrement et en sachant y mettre le prix.;
- de prendre à l'échelon local, national et international, des initiatives concrètes - paroles ou actions - qui portent témoignage de la foi qui l'inspire et l'oriente.

octobre 1995

